

L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 18 - Janvier 2013

Le Mot du Maire

La saison hivernale a bien commencé, la neige était au rendez-vous et les touristes aussi. Espérons que cette belle énergie continuera jusqu'au mois de mars.

Bravo aussi pour la 5eme édition de la course « Laetitia Roux ». encore un franc succès. 170 concurrents et toujours la même féerie avec l'illumination de Chabrières.

Un grand merci aux employés des remontées mécaniques et à tous les bénévoles.

Je souhaite beaucoup de réussite à Laetitia pour sa saison.

L'été annonce aussi de belles choses, puisque le contre la montre du Tour de France passe sur notre commune au rond point de Champ long. Cet événement mobilise tous les maires de l'Embrunais, Savinois et Chorges afin d'avoir une communication commune et que ce 17 juillet 2013 soit une belle fête. Les retombées médiatiques autour de Serre-Ponçon serviront sans nul doute notre économie touristique.

Il faut espérer des forces vives avec beaucoup d'imagination sur notre commune pour habiller le rond point de ses plus beaux appareils. Un rendez-vous sera donné pour préparer cette journée.

Je vous souhaite à tous une chaleureuse année 2013 pleine de bonheur, de santé et de joie.

Le Maire, Claudine Peyron.

Sommaire

- Alimentation en eau du Fort et réalisation du sentier de Roche Méane.
- Viabilité hivernale.
- Restauration d'un mur en pierres sèches.
- Cloture de l'Ecole des Rousses.
- Vie associative.
- Adrien.
- Etat-Civil.

Vie communale

Alimentation en eau du fort et réalisation du sentier de Roche Méane

En 2008 la municipalité a envisagé de capter la source du Chargéau pour alimenter en eau le fort de Reallon et abreuver le bétail. Ce projet permettait notamment de desservir :

- la fontaine du Fort,
- l'alpage du Laus dans le secteur du Douire de l'Aze en installant trois abreuvoirs au-dessus de l'ancien canal,
- l'alpage d'inter-saison dans le secteur du Clos en installant deux abreuvoirs à trois cent mètres en amont du Fort.

Au vu du montant élevé du devis pour réaliser ces travaux et de la modicité des subventions que nous pouvions espérer, il nous a paru déraisonnable dans un premier temps d'engager ces travaux.

Nous ne nous sommes pas résignés pour autant à abandonner ce projet. La création de sentiers étant actuellement bien subventionnée, réunir deux projets, sentiers et amenée d'eau s'est imposée comme solution.

Initialement, le tracé projeté du sentier utilisait l'ancienne boucle du sentier du Fort. Il permettait la découverte d'une curiosité intéressante, les ardoisières de Coste-Belle. Mais les services du Conseil Général qui ont participé au financement de l'opération ne l'ont pas validé.

Après une reconnaissance du tracé, ils ont jugé le passage au niveau du combar de l'Heyrette trop dangereux, en cause, les chutes de pierres. Seule a été retenue la création du sentier sur la rive droite, (parking de la Côte, le Fort, le fond du vallon de Roche Méane et la découverte de la cascade). De ce fait, la descente prévue rive gauche du torrent par la forêt de Coste Belle et permettant la découverte des ardoisières et des anciennes pépinières forestières n'a pas pu être réalisée.

Nous avons obtenu leur accord pour reprofiler l'ancien sentier rive droite du torrent de la Pisse et la création d'un tronçon permettant la découverte de la cascade.

Vous pouvez emprunter ce circuit à partir du parking de la Côte. Il longe la rive droite du torrent de la Pisse en direction du Fort, rejoint la source du Chargéau au fond du vallon de Roche Méane.

La plate forme du sentier entre le Fort et le captage de la source nous a permis d'enfouir le tuyau d'amenée d'eau .

Après accord du conseil municipal, une consultation des entreprises pour réaliser conjointement ces deux chantiers. (sentier et amenée d'eau) a été lancée.

Fait marquant, quatorze entreprises ont retiré le dossier de consultations (la crise est bien là !). L'entreprise LAGIER, domiciliée sur la commune de la Rochette, a été retenue par la commission d'appel d'offre pour les deux chantiers.

Sentier de Roche Méane :

Création de 3,60 km de sentiers.

Fourniture et pose d'une table-banc, de la signalétique, construction d'une fontaine.

Montant de l'opération HT : 17 800 €

Desserte en eau du Fort et des alpages :

Captage d'une source.

Fourniture et pose de 2,500 km de canalisations, de cinq abreuvoirs.

Montant de l'opération H.T. : 56 995,68 €

Montant total des 2 opérations H.T. : 74 795,68 €

Montant total des subventions sur le H.T. : 58 659,60 €

Part d'autofinancement de la commune sur le H.T. : 16 136,08 €

Ces deux opérations ont été menées sans maître d'œuvre privé.

La conception et le suivi du chantier ont été réalisés par les services municipaux et moi-même.

Nous tenons particulièrement à remercier :

- Thibaut ROUX, employé de l'entreprise LAGIER et conducteur des travaux pour sa sympathie, sa dextérité, son courage, ses conseils avisés.
- Louis GLEIZE qui nous a autorisé à récupérer le bassin en pierre communal déposé sur son aire depuis plusieurs années.
- Toutes les personnes qui ont bien voulu nous apporter des conseils techniques.

Au printemps prochain, nous pourrons tous ensemble apprécier la fraîcheur et la qualité de l'eau pour noyer le pastis.

**Jean- Louis Gleize,
vice président de la commission travaux.**



Viabilité hivernale : Acquisition d'une gravillonneuse

Dans le cadre de la réorganisation du déneigement sur le territoire communal, et suite aux réunions de travail qui se sont tenues à ce sujet avec les services du Conseil Général, il a été convenu que le déneigement de la Route Départementale 241 (de Réallon jusqu'au hameau des Gourniers) serait, à compter de cet hiver, effectué par le Conseil Général.

La Commune continue à assurer, pour le Département, le déneigement de la Route Départementale 241 à l'intérieur du hameau des Gourniers ainsi que la Route Départementale 341 (accès à l'Eglise de Réallon).

Le déneigement des principales voies communales a été confié à un prestataire privé (M. CEAS Laurent).

De plus, la Commune vient de faire l'acquisition d'une gravillonneuse mécanique, ce qui permettra aux services municipaux d'assurer le gravillonnage des voies communales.



Restauration d'un mur en pierres sèches à Réallon

Le mur en pierres sèches situé devant la maison « Civailler » dans le quartier « Sous l'Eglise », qui était bien endommagé a été restauré durant l'été dernier par l'association « Lacs, Rivières et Sentiers ».

Les parties dégradées ont été démontées et remontées, et un « retour » a été créé sur la partie gauche du mur.

Un garde corps en mélèze raboté a également été posé.

Cette opération d'un montant de 3.680 € a été

financée à hauteur de 1.500 € par le Parc National des Ecrins dans le cadre de l'entretien et de la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.



Clôture de l'Ecole des Rousses

Le grillage délimitant la cour de l'école du Groupe Scolaire des Rousses était en partie abîmé et n'offrait plus la protection et la sécurité nécessaires aux enfants qui fréquentent le Groupe Scolaire.

De même, le grand portail et le portillon donnant accès au Groupe Scolaire présentaient des signes de vétusté et méritaient d'être remplacés.

Une nouvelle clôture en panneaux rigides double fil d'une hauteur de 1,50 m, un nouveau portail et portillon barreaudés d'une même hauteur ont été installés aux vacances de la Toussaint.

L'entreprise LAGIER a réalisé ces travaux pour un montant de 12.200 € H.T.

Une aide financière, à hauteur de 7.900 €, a été accordée par le Conseil Régional P.A.C.A. au titre du Fonds de Solidarité Locale 2012.



Vie associative

Club le Mourre Froid.

L'année 2012, suite à l'Assemblée Générale et au repas de Noël offert par la Mairie, a démarré par la galette des rois qui nous a rassemblés à la salle de la mairie, un bon après-midi dans la bonne humeur. Puis on a préparé les activités prévues pour l'année. Tout d'abord une équipe a participé au Régional de pétanque à Rémuzat les 14, 15 et 16 mai.

Ensuite la préparation de la journée de la forme a mobilisé tous les volontaires (parcours, organisation du camping, repas, animation). On ne peut que remercier tout le monde, (municipalité, Conseil Général, le Parc National des Ecrins, les exposants, les contrôleurs sur les parcours, l'équipe informatique et notre équipe de cuisine qui a régalaé tout le monde avec la paëlla), cela a été une réussite malgré le temps un peu capricieux.

Puis nous avons participé à la pétanque à Saint Etienne en Dévoluy où nous

avons passé une superbe journée. Comme d'habitude nous nous sommes retrouvés pour un pique-nique, moment que tous apprécie.

Le challenge du gîte a été renvoyé au printemps pour diverses raisons d'organisation. L'Assemblée Générale aura lieu début 2013, peut-être avec la galette des rois. La date vous sera communiquée en temps voulu.

Denise Maleska
Présidente du Club Le Mourre Froid.



Patrimoine en Réallonnais



Je tiens, à l'occasion de cette nouvelle année 2013, avec l'équipe dirigeante à vous souhaiter à tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Nous remercions également tous les adhérents qui ont soutenu et soutiennent notre association. Je formule également le souhait que « Patrimoine en Réallonnais » continue de grandir et de mériter votre confiance.

J'ai eu plaisir à assurer mes fonctions, mais des raisons personnelles me conduiront au

prochain conseil d'administration de 2013 à ne pas demander le renouvellement de mon mandat. Je redeviendrais simple adhérent, tout en me rendant utile occasionnellement chaque fois que je le pourrais.

Je lance donc un appel à candidature pour me trouver un remplaçant.

L'assemblée générale annuelle, aura lieu le vendredi 22 Février 2013 à 17H30 en mairie.

Alain Gleize,
Président du Patrimoine en Réallonnais.

Adrien

4 mandats pour redonner vie à la commune et imposer la création de la dernière station de sports d'hiver. En 1971, il intègre le Conseil Municipal. En 1977, c'est en tant que Maire qu'il continue l'aventure jusqu'en 1995, puis de 2001 à 2008 : 4 mandats au service de notre collectivité.

Pendant ces années-là, il assure la présidence de multiples structures intercommunales : Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'Embrunais, Mandement Forestier de Savines le Lac, Syndicat intercommunal à vocation multiple du Canton.

Il a été à l'origine de la création de la Fédération Départementale de l'Electricité, du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon ainsi que de la Communauté de Communes du Savinois.

Il a siégé à des postes-clefs dans plusieurs organismes entre autres le Parc National des Ecrins, le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

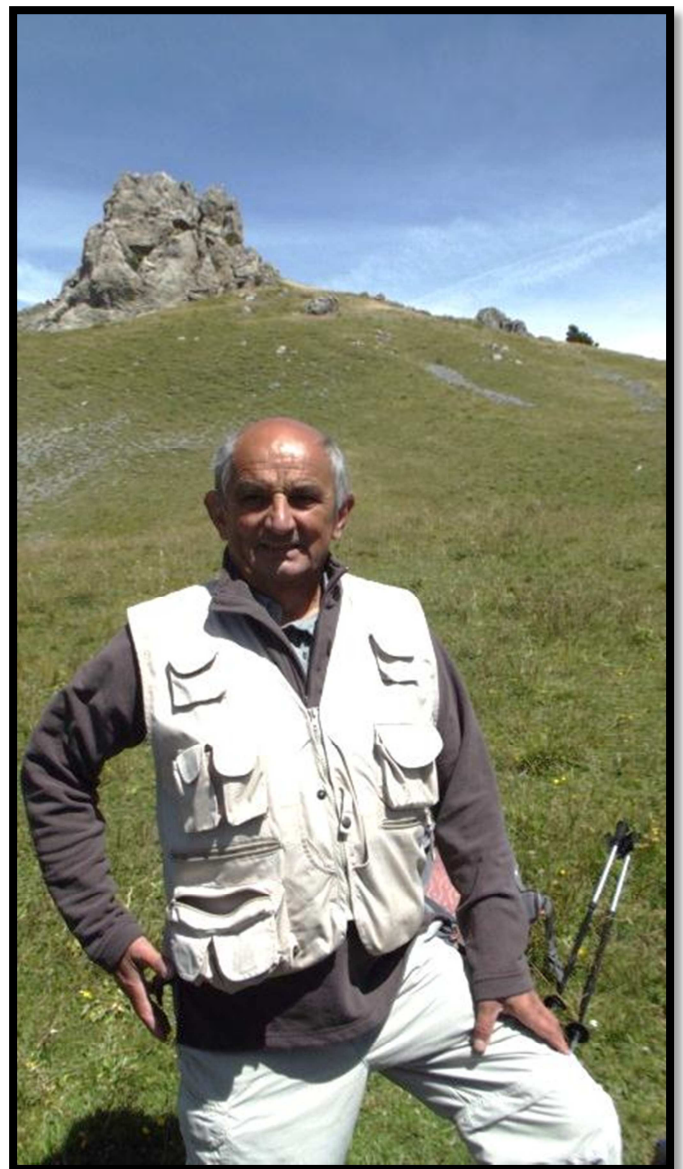
Il a joué un rôle important au niveau du Département en tant que Conseiller Général en occupant pendant plusieurs années le siège de Vice-Président en charge des Finances.

Au niveau communal, et en complément de la Station, nous n'oublierons pas les nombreuses actions à son initiative et qui ont fait évoluer notre Commune : la réouverture de l'école, une augmentation croissante de la population, l'installation de jeunes foyers, la création du camping municipal et foyer nordique, la réalisation de nombreux équipements : voirie, eau, assainissement, aménagement de villages, rénovation de notre Eglise et de nos chapelles. Il a œuvré à la mise en place de l'Association Foncière Pastorale de Réallon, pour le maintien

et le renforcement du tissu agricole et favorisé la mise en place de nouveaux exploitants.

« On se souviendra d'un homme proche de sa famille aussi et de ses voisins. Toujours prêt pour une partie de chasse ou de pêche, un tournoi de pétanque ou bricoler et jouer avec ses petits-enfants, Alexandre, Antoine et depuis quelques mois Kaloyan. »

Tu manqueras à Réallon.



Etat Civil

Naissances :

Kaloyan Nedev GLEIZE, né le 14 juillet 2012, comble de joie ses parents Anna NEDEVA et Fabien GLEIZE.

Tifenn GRANGE né le 12 janvier 2013 fait le bonheur de son grand frère Timothée, et ses parents Delphine DUROS et Pierrick GRANGE.



Mariage :



Mme **Martine HUTTLER** et M. **Jean-René PEREZ** le 15 septembre 2012.

Décès :

Toutes nos condoléances aux familles de :
PEYRON Marie-Louise décédée le 29 juin 2012 à Gap.

MARSEILLE Marie-Louise décédée le 3 septembre 2012 à Embrun.

PEYRON Anselme décédé le 1^{er} novembre 2012 à Réallon.

PEYRON Henri décédé le 2 novembre 2012 à Réallon.

GLEIZE Adrien décédé le 10 janvier 2013 à Gap.

Infos pratiques :

Horaires déchetterie du SAVINOIS :

du 1er octobre au 30 avril :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

du 1er mai au 30 septembre :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Ouverture au public de la Mairie :

Le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Animations hiver :

La Trafannelle : course de ski de fond – le 17 février 2013 au foyer de ski de fond de Réallon.

AtmoTour : compétition de snowboard et de ski freestyle – le 17 février 2013 à la Station.

Loto du Ski Club de Réallon le 20 février 2013 à 20h30 à la salle de la Rama à la Station.

Hockey sur neige, avec les clubs de hockey sur glace de Embrun et de Gap – le 23 février 2013 à partir de 16h00 à la Station.

Tous les vendredi matin, de 9h à 11h, **petit déjeuner** offert au sommet du télésiège de Chabrières.

Directeur de publication : Claudine PEYRON
Rédaction et conception : Commission municipale chargée de la communication.
Impression : A l'Atelier - GAP
Photos : D. MALESKA, I.-I. GLEIZE, V. PEYRON, S. MEYER, D. DUROS.